

Annonce du concours

Catégorie OPEN du 1er défi de l'économie circulaire 2021

Sponsorisé par KYBURZ Switzerland AG

L'objectif est de créer quelque chose de fabuleux à partir de trois véhicules DXP d'occasion.
L'accent est mis sur une utilisation créative des véhicules.

Les projets nominés seront jugés selon les critères suivants :

- originalité
- impression visuelle
- exécution de la conversion
- fonctionnalité
- utilité du projet
- présentation

Si vous participez, vous recevrez :

- d'un à trois DXP d'occasion
- La possibilité de présenter votre projet devant un public de premier plan
- La possibilité de gagner l'un des prix de 3'000 CHF, 2'000 CHF ou de 1'000 CHF

La procédure :

- Soumettre la demande avant le 12.04.21
- Les équipes acceptées recevront un à trois véhicules KYBURZ DXP
- Un maximum de 10 équipes sera admis à la compétition
- Notification de la participation avant le 16.04.21
- Faites preuve de créativité et fournissez des mises à jour régulières sur les progrès réalisés au jury
- Soumettez votre présentation finale par vidéo avant le 23.08.21
- Le comité organisateur désignera les résultats les plus originaux, les plus beaux et les plus fonctionnels pour l'épreuve finale
- Les créations nominées seront présentées en direct le 03.09.21 lors du Symposium sur l'économie circulaire 2021
- Les participants au symposium voteront pour les trois projets gagnants

Les conditions de participation figurant au verso s'appliquent.

Contact :

Circular Economy Symposium 2021, c/o KYBURZ Switzerland AG
Shedweg 2-8, 8427 Freienstein, Suisse
Tél. +41 44 865 63 63
challenge@circular-economy-symposium.ch



Conditions de participation pour la

Catégorie OPEN du 1er défi de l'économie circulaire 2021

Eligible à la participation

Toutes les personnes ou équipes résidant en Suisse peuvent participer.

Véhicules DXP

Le comité organisateur sélectionnera parmi les candidatures les projets les plus originaux, les plus utiles et les plus fonctionnels. Les participants à ces projets recevront gratuitement jusqu'à trois véhicules KYBURZ DXP d'occasion. Les véhicules sont en état de marche, mais ne sont plus immatriculés pour la circulation routière. Les participants peuvent venir chercher les véhicules chez KYBURZ Switzerland à Freienstein ou KYBURZ Switzerland livrera les véhicules aux participants pour un montant forfaitaire de 100 CHF.

La propriété des véhicules et de l'œuvre créée à partir de ceux-ci est transférée aux participants à la livraison. KYBURZ Switzerland exclut toute garantie pour les véhicules. Sous réserve des dispositions légales impératives, KYBURZ Switzerland exclut toute responsabilité contractuelle ou extracontractuelle pour des dommages directs ou indirects liés aux véhicules.

Si les participants modifient les véhicules de manière à ce qu'ils puissent encore être conduits, ils sont eux-mêmes responsables de leur immatriculation.

Informations sur l'état d'avancement du projet

Les participants informeront le comité organisateur de l'avancement du projet environ une fois par mois. Les informations seront traitées de manière confidentielle jusqu'à la cérémonie de remise des prix et ne seront pas communiquées à d'autres participants au concours ou à des tiers.

Protection des données

Les participants autorisent KYBURZ Switzerland AG à utiliser le titre du projet, la présentation vidéo et toutes les photos des œuvres créées pour les relations avec les médias, les activités de médias sociaux (Facebook, Twitter) et les présentations internes et externes.

Les données personnelles seront traitées conformément à la politique de confidentialité de KYBURZ Switzerland AG (kyburz-switzerland.ch).

Tous les droits sur les œuvres créées sont la propriété des participants.

Dispositions finales

Les gagnants seront annoncés lors de la cérémonie publique de remise des prix du 1er Défi de l'économie circulaire pendant le Symposium de l'économie circulaire 2021. Aucune correspondance ne sera échangée concernant le processus de sélection.

Les décisions du comité organisateur concernant les candidatures et les participants au symposium sur l'économie circulaire sont définitives. La procédure judiciaire est exclue.

Les projets dont le contenu est incompatible avec la politique commerciale de KYBURZ Switzerland AG seront exclus.